

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail – Justice - Solidarité

DISCOURS DE S.E.M. ALPHA IBRAHIMA SOW,
AMBASSADEUR, REPRESENTANT PERMANENT, AU
NOM DE MADAME LA MINISTRE DES AFFAIRES
SOCIALES, DE LA CONDITION FEMININE ET DE
L'ENFANCE DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE, A LA 52^{ème}
SESSION DE LA COMMISSION DE LA CONDITION DE LA
FEMME DES NATIONS UNIES

New York, le 3 mars, 2008

S.V.P. Vérifier à l'audition

- **Monsieur le Président ;**
- **Mesdames et Messieurs les Membres de la Commission ;**
- **Distingués délégués ;**
- **Mesdames et Messieurs.**

Au nom de Madame la Ministre des Affaires Sociales, de la condition Féminine et de l'Enfance, j'ai l'honneur et le privilège de vous transmettre les salutations chaleureuses de leurs Excellences Monsieur le Président de la République de Guinée Chef de l'Etat, le Général **Lansana CONTE** et du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Monsieur **Lansana KOUYATE**.

C'est aussi l'occasion pour ma délégation de vous adresser ses vives félicitations pour votre élection à la présidence de la 52^{ème} session de la Commission de la condition de la femme, ainsi qu'à l'ensemble des membres du bureau.

Nous remercions les orateurs qui, au cours de leurs interventions liminaires, nous ont davantage édifié sur la problématique de la promotion de la femme et de l'égalité des sexes, notamment sur le thème central de la 52^{ème} session de la Commission. Dans ce contexte, je voudrais particulièrement vous assurer du soutien de mon pays à la campagne contre la violence faite aux femmes, lancée par le Secrétaire général, Son Excellence Monsieur Ban Ki-Moon, à l'ouverture de nos travaux.

Ma délégation s'associe à la Déclaration faite par le Ministre d'Antigua et Barbuda, au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Monsieur le Président,

En inscrivant la journée internationale de la femme sous le signe du financement de la promotion de l'égalité entre les sexes et de l'émancipation des femmes et en le retenant comme thème central de la présente session, la communauté internationale entend traduire aux Etats et aux autres acteurs, ses préoccupations majeures relatives à la mise en œuvre effective des engagements auxquels ils ont souscrit.

Je voudrais, à cet égard, témoigner toute mon appréciation à la commission de la Condition de la Femme pour les efforts sans cesse croissants qu'elle déploie, en vue de la promotion de la femme et de l'égalité des sexes.

C'est aussi l'occasion pour ma délégation de formuler le vœu que les riches expériences des éminents spécialistes ici présents inspirent nos travaux pour donner un souffle nouveau au financement de l'égalité entre les sexes dans nos pays respectifs.

Monsieur le Président,

Mon pays, la République de Guinée où les femmes représentent plus de 52 % de la population, a déployé des efforts qui se sont traduits par la création d'un cadre d'orientation politique, stratégique et multisectoriel propice à la réalisation d'actions qui concourent à l'atteinte de l'Objectif N°3 du Millénaire pour le Développement relatif à l'égalité et l'autonomisation des femmes.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique sectorielle de mon Département en faveur des femmes, Le financement des activités économiques provient de l'Etat, des partenaires bi et multilatéraux, des ONG, des autres acteurs sociaux et des femmes elles-mêmes, à travers le système de tontine.

Le Gouvernement finance, à travers le Budget National de Développement, des programmes relatifs à la protection et à la promotion politique, juridique, culturelle, sociale et économique des femmes.

Ces financements ont connu un accroissement substantiel passant de plus de 8 milliards de GNF en 2005, à plus de 10 milliards en 2007.

Pour l'année 2008, les prévisions budgétaires du Département sont estimées à plus de 19 milliards de francs guinéens avec un taux d'accroissement de 60% hors financement extérieur (Finex). L'inscription du Ministère des Affaires Sociales, de la Condition Féminine et de l'Enfance parmi les secteurs prioritaires, du Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT), prouve à suffisance l'engagement du Gouvernement guinéen à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Par ailleurs, depuis 2005, le Gouvernement a adopté une loi sur la micro finance, dans le but de promouvoir des services de micro crédits. Ainsi, plusieurs Associations de Services Financiers (ASF) et Institutions de Micro Finances (IMF) évoluent en milieu rural pour soutenir les projets des associations et groupements féminins.

Les interventions de ces organismes, sous forme de crédits et de subventions, sont consacrées au financement d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) et au renforcement des capacités organisationnelles des femmes.

Au niveau des Agences, Fonds et Programmes du Système des Nations Unies, en particulier, le FNUAP, l'UNICEF, le PAM et le PNUD, le financement de la promotion de l'égalité entre les sexes est inscrit dans les divers plans d'action quinquennaux du programme pays et s'exécutent à travers des plans de travail annuel.

La Banque Africaine de Développement et la Banque Mondiale développent des programmes d'appui financier aux femmes à travers la mise en place de Services Financiers de proximité et autres mécanismes de crédits.

Quant aux organismes bilatéraux, notamment l'Union Européenne, l'USAID, la Coopération Canadienne, la GTZ et le Japon, leurs contributions se traduisent par le financement des projets sectoriels répondant aux besoins spécifiques des femmes.

C'est l'occasion pour nous de remercier tous nos partenaires pour leur contribution aux programmes de développement de la Guinée, notamment dans la promotion de la femme et l'égalité des sexes. Nous les encourageons à redoubler d'efforts dans la poursuite de leurs actions et exhortons les autres à apporter l'appui nécessaire à nos programmes.

En outre, mon pays qui accorde une importance particulière à la question émergente qu'est la traite des êtres humains, se réjouit de la déclaration faite par la représentante des Etats Unis d'Amérique sur ce phénomène et voudrait renforcer sa coopération avec tous les acteurs impliqués à la résolution de la question pour lutter efficacement contre ce fléau.

Mesdames et Messieurs,

Ma délégation reste convaincue que les programmes de développement ne peuvent être réalisés que dans un cadre concerté et coordonné des différents acteurs de la communauté internationale. A cet égard, Il convient, entre autres, de renforcer les capacités des intervenants et de dégager les ressources indispensables à la mise en œuvre de ces programmes.

Nous fondons l'espoir que la commission continuera d'approfondir la réflexion sur toutes les questions d'intérêt, afin de nous permettre d'apporter les solutions idoines à la promotion de la femme et à l'égalité des sexes.

Mon Pays, la République de Guinée, reste engagé auprès des autres Etats et ne ménagera aucun effort pour apporter sa contribution à l'œuvre commune, afin d'accélérer l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et, par conséquent, atteindre les OMD.

Je vous remercie.